

La conversion des bénédictins anglicans de Caldey

Abbé François Knittel

page 1

Dom Marmion, témoin et instrument de la grâce

Abbé François Knittel

page 7

La mort dans les nuages

Abbé Jean-Michel Gleize

page 11

LA CONVERSION DES BÉNÉDICTINS ANGLICANS DE CALDEY

Le 8 mars 1913, on pouvait lire dans *La Liberté de Fribourg* l'articulet suivant :

« Grand émoi dans le monde anglican, en particulier dans ce monde qu'on appelle "la Haute Église" ¹. Vingt-trois "moines", y compris "l'abbé" du monastère "bénédictin" dans la petite île de Caldey, sur la côte du Pays-de-Galles, et trente "religieuses" du couvent de Ste-Bride, affilié au monastère et situé sur la terre ferme, se préparent à entrer en bloc dans le sein de l'Église catholique ². »

Un mois plus tard, le quotidien suisse ajoutait des détails :

« On annonce l'arrivée à Einsiedeln du R.P. Ælred, abbé du couvent de bénédictins de Caldey, en Angleterre. *La Liberté* du 12 mars a décrit l'histoire de cette abbaye,

qui avait été fondée il y a environ quinze ans, par quelques prêtres anglicans, désireux de rapprocher leur vie religieuse des pratiques de la religion catholique. Mais, après de longues luttes dans le for de leur conscience, ils étaient arrivés à la conclusion que, pour atteindre leur but, ils devaient rompre avec l'Église anglicane et adhérer entièrement à la doctrine catholique. Le dénouement de ce drame religieux se produisit le 5 mars dernier, par la réception, dans le sein de l'Église, de l'abbé et de vingt et un religieux de cette abbaye. L'abbé Ælred, qui est accompagné de plusieurs Pères de son couvent, a l'intention de passer quelques jours à Einsiedeln ³. »

L'année suivante, le journal romand continuait à informer ses lecteurs :

« On sait que, l'an dernier, toute l'abbaye anglicane de Caldey (Angleterre) s'est convertie au catholicisme. L'abbé bénédictin de Caldey, Dom Ælred, est venu depuis faire son noviciat en Belgique à Maredsous. Le sous-diaconat vient d'être décerné à Dom Ælred à la cathédrale de Namur. En juillet, Dom Ælred sera ordonné prêtre, puis il ira reprendre la direction de son abbaye devenue catholique ⁴. »

Survenue durant le pontificat de saint Pie X, accompagnée par Dom Columba Marmion, la conversion des bénédictins anglicans de Caldey semble être tombée dans le même oubli que l'œcuménisme de retour qui l'inspirait ⁵. Tâchons de l'en retirer.

¹ Voir Yves Congar, « Haute-Église » dans *Catholicisme, hier aujourd'hui et demain*, tome V, Letouzey et Ané, 1963, col. 533-534. Le mouvement Haute Église (*High Church*) est un courant de l'anglicanisme militant pour l'observation rigide et précise des règles liturgiques sur la prière et le jeûne.

² « Conversions au catholicisme en bloc » dans *La Liberté*, 8 mars 1913, p. 1, col. 3.

³ « L'abbé Ælred » dans *La Liberté*, 4 avril 1913, p. 1, col. 3.

⁴ « Une abbaye anglicane qui se convertit », dans *La Liberté*, 8 avril 1914, p. 1, col. 6.

⁵ « Il n'est pas permis, en effet, de procurer la réunion des chrétiens autrement qu'en poussant au retour des dissidents à la seule véritable Église du Christ, puisqu'ils ont eu jadis le malheur de s'en séparer. Le retour à l'unique véritable Église, disons-Nous, bien visible à tous les regards, et qui, par la volonté de son Fondateur, doit rester perpétuellement telle qu'il l'a instituée lui-même pour le salut de tous. » (Pie XI, Encyclique *Mortalium animos*, 6 janvier 1928).

1. Dom Ælred Carlyle et l'abbaye de Caldey

Benjamin Fearnley Carlyle naît le 7 février 1874. Passé par la Blundell's School, il commence des études de médecine au St. Bartholomew's Hospital de Londres. Membre de la High Church, passionné à l'âge de 12 ans par Monks and Monasteries [Moines et monastères] du Révérend Samuel Fox, influencé par le mouvement d'Oxford⁶, Carlyle adopte dès 1892 un style de vie conforme à la règle de saint Benoît. L'année suivante, il s'agrège à la communauté des Oblats de saint Benoît - une sorte de tiers-ordre piloté par des bénédictins anglicans de Londres - et adopte le patronyme de frère Ælred⁷.

Désireux de restaurer en Angleterre l'ordre bénédictin dissout au 16^e siècle par Henri VIII, Carlyle procède en trois étapes. Primo, il regroupe une dizaine d'hommes qui, bien que vivants dans le monde, observent les trois vœux religieux. Secundo, il projette de s'adonner à la vie commune, à l'apostolat et aux œuvres de charité à Dog Island, un quartier pauvre de l'est de Londres. La tentative se solde par un échec car, hormis celui qui l'y a invité, personne n'accepte de le suivre. Tertio, Carlyle revêt l'habit religieux blanc et prononce ses vœux comme novice le jour de Pâques de l'an 1896 en la chapelle des bénédictines anglicanes de Mallong Abbey.

Le 11 février 1898, il rencontre le Dr. Frederick Temple, archevêque de Canterbury, au palais de Lambeth. Il lui demande de recevoir ses vœux et de rétablir la vie bénédictine en Angleterre. Datée du 14 février 1898, la réponse archiépiscopale s'avère positive⁸. Six jours plus tard, Carlyle fait profession solennelle en la chapelle de Mallong Abbey.

S'inspirant des écrits de Dom Jean-Baptiste Muard et des constitutions de la Pierre-qui-Vire, Carlyle résume sa pensée dans *Our Purpose and Method* [Notre but et notre méthode] publié en 1905. À l'époque, la brochure avait retenu l'attention de Dom Marmion et des moines de Maredsous en raison de sa fidélité à l'idéal de saint Benoît :

« Dom Romanus Rios, qui deviendra par la suite Père Abbé dans la Congrégation Cassinaise, est un moine espagnol qui a séjourné à Maredsous aux alentours de 1910. Là, il a entendu le Père Abbé Columba Marmion lire durant une récréation ce qu'il qualifiait d'"article sur les idéaux et la pratique de la vie bénédictine". Or, sans que Romanus ou les moines belges le sussent, cette lecture était tirée en fait de l'OPAM [i.e. *Our Purpose and Method*]. Tous convinrent "de la perspicacité de l'auteur et du fait qu'il exprimait un idéal très cher à leur cœur". Ils furent donc bien surpris d'apprendre de Columba Marmion que le texte en question avait été écrit "par un moine anglican qui était Père Abbé d'un monastère s'efforçant de faire éclore la vie bénédictine dans l'Église d'Angleterre"⁹ »

Forêt d'une dizaine de membres, la communauté réside successivement à Lower Guiting (Gloucestershire), Milton Abbas (Wiltshire), Caldey (Pembrokeshire) et Painsthorpe¹⁰ (Yorkshire). En 1902, Carlyle est élu Père Abbé par ses compagnons. L'élection ayant été ratifiée par le Dr. Temple, il est solennellement installé dans sa charge le 30 octobre 1903 par Charles C. Grafton, évêque anglican de Fond-du-Lac dans le Wisconsin :

« L'archevêque Maclagan donna son accord pour que l'évêque Grafton bénisse Ælred Carlyle comme Abbé bénédictin. Le 30 octobre 1903, "avec l'autorisation de l'archevêque d'York", Grafton "a conféré la bénédiction abbatiale au frère Ælred Carlyle et l'a installé comme Abbé de Painsthorpe. [...] L'évêque Grafton a aussi ordonné Carlyle sous-diacre, ordre aboli sous la Réforme"¹¹. »

L'année suivante, Carlyle est ordonné prêtre selon le rite en usage chez les anglicans :

« Le 19 octobre 1904, l'Abbé Ælred Carlyle et un des moines sont partis pour l'Amérique et la cérémonie d'ordination privée. [...] Le 15 novembre 1904, l'évêque Charles Grafton a ordonné prêtre l'Abbé Ælred Carlyle dans cette même église [Saint Peter's Church à Ripon] où il lui avait conféré le diaconat trois jours auparavant. »¹²

Averti de la vente de l'abbaye de Caldey, Carlyle achète la petite île¹³ dont il prend possession avec

6 Voir Guy Bedouelle, « Oxford (Mouvement) » dans *Catholicisme, hier aujourd'hui et demain*, tome X, Letouzey et Ané, 1985, col. 360-363. Le Mouvement d'Oxford (*Oxford Movement*) est un courant de la Haute Église (*High Church*) et dont les partisans étaient pour la plupart des membres de l'université d'Oxford.

7 Voir Pierre Pourrat, « Ælred » dans *Catholicisme, hier, aujourd'hui et demain*, tome I, Letouzey et Ané, 1948, col. 173-174. Ælred de Rievaulx (1110 – 1166) est un moine cistercien qui devient le troisième abbé de Rievaulx en 1147, surnommé le saint Bernard anglais.

8 Cf. fac-similé dans *The Benedictines of Caldey Island*, 1907, p. 20.

9 Ælred Baker, « A spiritual adventure » [communication au 38^e Symposium of Buckfast], 4 avril 2013, p. 2.

10 « Au début de 1902, le nombre des membres était passé à neuf, et la Charte ayant été accordée, il allait de soi que le moment était venu où la communauté devrait disposer de ses propres locaux. La proposition que leur fit Lord Halifax de s'installer à Painsthorpe fut donc singulièrement opportune. » (*The Benedictines of Caldey Island*, 1907, p. 35)

11 Rene Kollar, « Travels in America : Ælred Carlyle, His American "Allies", and Anglican Benedictine Monasticism » consultable sur anglicanhistory.org.

12 Ibid.

13 Elle est située à 1,5 km de la côte méridionale du pays de Galles.

ses compagnons le 18 octobre 1906. L'histoire monastique de l'île plonge ses racines loin dans le passé car « Caldey, c'était l'antique Lland Iltyd, l'île de saint Iltyd, qui, dès le cinquième siècle, c'est-à-dire avant même l'arrivée des moines romains, envoyés par saint Grégoire, avait été le berceau d'une communauté de moines celtiques¹⁴ ».

La situation des bénédictins de Caldey ne laisse toutefois pas d'être paradoxale :

« Ils savouraient, dans le chœur de l'abbaye, les psaumes du bréviaire et les prières de la messe en langue latine. Mais dans la petite église de Caldey, dont ils avaient la charge, ils s'en tenaient docilement aux prescriptions et aux formules du Prayer Book.

« Ils observaient, dans toute la ferveur de leur âme, la règle de saint Benoît, et ils voyaient, avec une tristesse amère, les fils de saint Benoît, ornement de l'Église catholique, refuser de voir en eux des frères, de légitimes enfants du saint patriarche.

« L'abbé portait la croix, et la crosse et la mitre. Et ils savaient par la tradition et les écrits de leur ordre, que ces insignes de la dignité épiscopale n'étaient concédés aux abbés que par un privilège de ce pontife romain, dont ils refusaient de reconnaître pratiquement le souveraine autorité¹⁵. »

Fidèles à la devise bénédictine, les moines de Caldey s'adonnent à la louange divine (ora) et à l'édification de leur monastère (labora). Ils assurent également l'aumônerie

et la direction spirituelle d'une communauté de bénédictines anglicanes installée sur la terre ferme, à Milford Haven.

2. Les prodromes d'une conversion

Le 13 décembre 1911, Carlyle écrit au nouvel archevêque de Canterbury - le Dr. Randall Davidson - pour solliciter deux faveurs. D'abord, l'approbation de la communauté comme son prédécesseur - le Dr. Frederick Temple - l'avait fait en son temps. Ensuite, la permission pour Carlyle de prêcher et d'exercer le ministère sacerdotal dans toute la province ecclésiastique. Suit un échange de courriers dans lesquels le secrétaire de l'archevêque sollicite de Carlyle une documentation complète (règle, constitutions, etc.) que celui-ci lui fait parvenir au fur et à mesure.

En parallèle, Carlyle écrit le 24 juillet 1912 à l'évêque Crafton qui l'avait ordonné. Il lui demande d'ordonner deux de ses moines¹⁶ destinés à célébrer la messe pour la communauté. Carlyle prend soin de préciser qu'à ce stade ni lui-même ni ses compagnons n'envisagent de se rapprocher de l'Église catholique¹⁷. L'évêque Crafton donne son accord de principe pourvu que l'archevêque de Canterbury autorise l'ordination. Sur ces entrefaites, l'évêque Crafton meurt soudainement le 30 août 1912.

L'archevêque de Canterbury demande alors à la communauté de se choisir un visiteur épiscopal. L'évêque d'Oxford - le Dr. Charles Gore - est choisi et invité dès octobre 1912 à passer une journée au

monastère. De fait, le prélat envoie deux clercs - Darwell Stone et D.W. Trevelyan - qui débarquent à Caldey le 3 janvier 1913. Ils remettent leur rapport à l'évêque d'Oxford à la fin du même mois.

Après lecture, le Dr. Charles Gore envoie à Carlyle une missive destinée à baliser le processus de reconnaissance de la communauté monastique par les autorités anglicanes :

« 1. [...] Je pense que je ne pourrais devenir Visiteur épiscopal d'une institution qu'après m'être assuré que la propriété de cette institution - bâtiments et autres biens - est légalement assumée par l'Église d'Angleterre et ne constitue pas une propriété privée telle qu'un individu ou un groupe de personnes pourrait en faire don ou cession à toute personne ou communauté sans lien avec la communion avec Canterbury.

2. Je suis absolument certain que ni moi, ni aucun autre évêque ne pourrait devenir Visiteur de votre communauté sans que ses prêtres aient prêté le serment habituel et fait la déclaration usuelle avant d'être autorisés à exercer leur ministère. Il en résulterait forcément, selon moi, que la Liturgie, à savoir l'Office de la Communion tiré du Prayer Book, devrait être à l'avenir le seul rite en usage dans la (ou les) chapelle(s) de la communauté, et que les prêtres, quoi qu'ils en pensent, seraient tenus de réciter les Prières du Matin et du Soir.

3. Je suis également sûr que je ne pourrais devenir Visiteur

¹⁴ Joseph Boubée, « Le mouvement religieux hors de France » dans *Études*, t. 135, 1913, p. 263.

¹⁵ Ibid., p. 266.

¹⁶ Dom Samson et Frère Wilfrid.

¹⁷ « Il nous a été clairement montré que c'était Dieu qui nous avait placés où nous sommes et que nous aurions grand tort de renoncer à notre position actuelle et de transférer notre obédience à l'Église romaine. » (*Lettre de l'abbé Ælred Carlyle à l'évêque Charles Grafton*, 24 juillet 1912).

de votre communauté (et je crois qu'il en irait de même de tout autre évêque) à moins que la doctrine de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge – je songe également à l'Assomption corporelle – n'ait été éliminée du bréviaire et du missel. J'ai la certitude que la célébration publique de ces fêtes et la profession publique de ces doctrines – dans le cadre de la foi commune – ne peuvent se justifier que sur la base d'une autorité pontificale *stricto sensu*. Vous ne pouvez raisonnablement, me semble-t-il, invoquer cette autorité à des fins de dévotion et y recourir simultanément pour justifier votre statut de communauté bénédictine. J'imagine qu'à la réflexion, vous ne pourrez que percevoir le bien-fondé de ce raisonnement¹⁸.

4. Je ne pourrais devenir Visiteur d'une communauté que si l'exposition et la bénédiction du Saint-Sacrement y étaient abandonnées. Il faudrait en dire autant de l'exposition et de la bénédiction des reliques.

Je ne puis promettre que cette liste soit exhaustive. Il me faudra examiner minutieusement plusieurs détails et prendre en considération, d'une part, le principe général des règles à suivre et, d'autre part, la position exceptionnelle de votre communauté. Tout cela occasionnerait beaucoup de travail et de difficultés de part et d'autre. Je ne m'y suis pas vraiment attelé, et c'est pourquoi je ne puis faire aucune promesse à cet égard. Mais ce que j'affirme ci-dessus constitue des préliminaires qui me semblent

incontournables et hors de toute possibilité de marchandage et de concessions, et je ne crois pas utile de poursuivre plus avant tant que ces préliminaires ne seront pas tenus pour acquis¹⁹. »

Arrivé à ce point, quelques éclaircissements s'avèrent nécessaires. Carlyle les détaille au Dr. Gore avant d'en parler à la communauté réunie :

« Quelques mots de votre part sur les points suivants seraient, je le sais, très profitables à la communauté et m'aideraient beaucoup à compléter et à commenter vos récentes requêtes lors du Chapitre de dimanche.

(1) La présence objective et réelle de Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie qui doit être vénérée et adorée ; notre coutume de chanter *Adoremus in æternum Sanctissimum Sacramentum* avant et après chaque office au chœur devrait donc être permise en tant qu'expression de notre foi.

(2) La réserve eucharistique sous une seule espèce au maître-autel destinée – en dehors de la messe – à donner la communion aux malades (ce qui arrive fréquemment) ou à ceux qui en ont besoin. Enseigner la présence de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement ne saurait être matière ni à condamnation ni à excuse.

(3) L'invocation de la Bienheureuse Vierge et des Saints contenue dans des dévotions aussi typiques que le *Je vous salue Marie*, la prière du rosaire, la Litanie de la Bienheureuse Vierge Marie, la

Litanie des Saints, les Antienne à la Vierge Marie avec versets et oraison insérées à la fin des Complies dans les bréviaires bénédictins et autres.

(4) Les restrictions apportées à la récitation du Bréviaire bénédictin dans la communauté.

(5) Les prières et Messes spéciales pour le repos des défunts, avec l'usage des collectes propres mentionnant les noms des disparus.

(6) Possibilité de sanctions pour l'usage du Service de Communion en latin, incluant le Canon de la Messe ainsi que le Propre et le Commun des Saints en usage dans la chapelle de l'Ordre exclusivement.

Telles sont, je crois, les questions essentielles qu'il faut examiner sans retard, et je ne suis pas étonné qu'aujourd'hui les membres de la Communauté aient besoin d'assurances à cet égard, étant donné l'extraordinaire diversité des croyances et la fébrilité de la recherche intellectuelle en matière de foi, ce qui accroît notre responsabilité à l'heure de prendre position. Je puis vous assurer que tous les frères sont désireux de se soumettre loyalement à l'autorité catholique ; et je vous serais très reconnaissant si vous pouviez m'aider à leur donner une idée de ce que vous attendez d'eux, outre les restrictions déjà signalées comme allant de soi.²⁰ »

Dans sa réponse, l'évêque d'Oxford se veut à la fois conciliant et ferme : « Tout d'abord, je puis vous assurer que l'enseignement relatif

¹⁸ Cf. *Lettre de l'évêque Charles Gore à l'abbé Ælred Carlyle*, 22 février 1913 : « Vous n'avez tenu aucun compte de la remarque que j'avais tenu à vous faire, à savoir que l'autorité couvrant certaines de vos pratiques dévotionnelles correspond si spécifiquement à une autorité romaine tardive qu'il y a là une incohérence avec le fait d'en appeler — par delà cette autorité — à un précédent plus ancien de la Règle bénédictine pour justifier l'indépendance revendiquée pour votre organisation. Il me semble que vous acceptez et rejetez la même autorité selon le cas, et cela ne saurait constituer une base de départ satisfaisante. »

¹⁹ *Lettre de l'évêque Charles Gore à l'abbé Ælred Carlyle*, 8 février 1913.

²⁰ *Lettre de l'abbé Ælred Carlyle à l'évêque Charles Gore*, 11 février 1913.

à la présence objective de Notre-Seigneur dans le Saint-Sacrement ou l'adoration qui lui est rendue ne soulèvent aucune objection de ma part.

D'autre part, j'ai déjà répondu à la question évoquée au numéro 6. Je ne pense pas qu'on puisse être sanctionné pour utiliser la liturgie latine.

S'agissant de nombreuses autres questions, il faudrait faire montre d'un grand discernement. Mon opinion était - et reste - que certaines d'entre elles doivent être traitées en priorité, et je pense que nous ferions bien de nous entendre là-dessus avant d'aller plus loin²¹. »

Ayant communiqué aux moines la position du Dr. Gore, Carlyle oppose une fin de non-recevoir au dilemme²² imposé à la communauté : « En tant que communauté, nous avons étudié attentivement vos deux dernières lettres, et nous sommes convenus qu'il nous est impossible, en conscience, de nous conformer à vos exigences.

Étant donné la demande de Votre Seigneurie que nous cédions immédiatement en matière de propriété, de liturgie et de dévotions, ainsi que votre refus très net de toute sorte d'assurance quant à ce que vous pourriez encore exiger de nous, nous avons la certitude que si nous accédions à vos souhaits actuels, il nous serait impossible de mener notre vie de communauté contemplative conformément à la Règle bénédictine.

Les préliminaires qui semblent

si évidents à Votre Seigneurie qu'ils échappent selon elle à "toute possibilité de marchandage et de concessions", portent sur des questions qui sont vitales pour notre conception de la foi catholique ; et vos exigences sont si fermes que nous sommes forcés d'agir selon ce que nous croyons être la volonté de Dieu pour nous²³. »

L'évêque d'Oxford fait une dernière tentative pour appeler Carlyle et ses compagnons à reconsidérer leur position. Carlyle y répond longuement le jour même. Il précise que la décision prise n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les autorités catholiques, lesquelles sont paradoxalement les seules à pouvoir garantir l'exercice de la vie religieuse bénédictine :

« Nous n'avons conçu aucune sorte de plan, et il n'est pas question de passer un accord avec les autorités catholiques, dans la mesure où nous envisageons une soumission absolue et inconditionnelle. Nous ne pouvons vous assurer d'une pareille soumission en raison des conditions que vous avez fixées et qui vont à l'encontre de notre foi comme de notre conscience. Nous abandonnons à la Providence divine tout ce que l'avenir nous réserve. La seule chose qui est certaine, c'est que nous ne pouvons plus demeurer au sein de l'Église d'Angleterre. [...] Dans notre cas, c'est au principe d'autorité que nous en appelons. Nous nous soumettrons à l'Église de Rome parce que nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il ne peut y avoir aucune forme organisée et stable de vie catholique hors de la communion avec le Saint-Siège, laquelle a été rompue par nos ancêtres anglais²⁴. »

Forts de lumières nouvelles, les moines de Caldey se résolvent à solliciter sans délai ce qu'ils se refusaient encore à envisager quelques mois auparavant, à savoir l'entrée dans l'Église catholique :

« S'agissant de notre agir actuel, on songera immédiatement à la décision prise l'année passée au sujet de la question romaine. Tout ce que je puis dire, c'est que nous sommes actuellement dans des circonstances entièrement différentes. L'un des principes directeurs de notre vie de communauté a été de ne jamais prendre de mesure qui ne soit manifestement juste. A chaque fois, c'est la force de circonstances extérieures qui nous a indiqué la marche à suivre ; et chaque fois que nous avons appliqué ce principe ne cédant ni à une impulsion ni à la commodité, nous avons agi comme il convenait. L'année passée, il nous était clairement apparu que nous aurions tort de changer en quoi que ce soit. La volonté divine n'était alors pas évidente à nos yeux, et nous avons alors décidé de rester dans l'Église d'Angleterre. Mais pour les raisons que j'ai clairement indiquées, nous estimons à présent que notre vie a changé du tout au tout, et nous n'avons plus aucun doute sur ce que nous devons faire²⁵. »

Loin de précéder la Providence, les bénédictins anglicans de Caldey entendent bien la suivre lorsqu'elle se manifeste clairement.

²¹ Lettre de l'évêque Charles Gore à l'abbé Ælfred Carlyle, 14 février 1913.

²² « Les autorités anglicanes leur ont carrément imposé le dilemme suivant : soit abandonner l'idéal religieux qui les avait réunis, soit se séparer de l'Église avec laquelle ils étaient formellement en désaccord. » (Cyrille Gagnon d.d., *The conversion of the anglican monks of Caldey*, 1918, The catholic truth society of Canada, p. 9).

²³ Lettre de l'abbé Ælfred Carlyle à l'évêque Charles Gore, 19 février 1913.

²⁴ Lettre de l'abbé Ælfred Carlyle à l'évêque Charles Gore, 22 février 1913.

²⁵ Ibid.

3. Le retour à la communion de l'Église

Pour guider sa communauté dans ce moment délicat, Carlyle fait appel à Dom Bède Camm ²⁶ :

« Je vais inviter Dom Bede Camm, O.S.B., qui n'a pas la moindre idée de ce qui se passe, à venir à Caldey pour nous prodiguer son aide et ses conseils. Je le fais parce que Dom Bede Camm est un converti lui-même et un bénédictin, mais je ne l'ai jamais rencontré. Je suis pourtant certain que cela suscitera des malentendus, et c'est pourquoi je tiens à souligner d'emblée, avec la plus grande fermeté, qu'il sera le premier catholique romain que j'aurai jamais approché à ce sujet ²⁷. »

Arrivé le 25 février 1913, Dom Camm reçoit l'autorisation de célébrer la messe à Caldey trois jours plus tard. Dès le 2 mars, le cardinal Rafael Merry del Val adresse par télégramme aux moines de Caldey les encouragements de saint Pie X : « Le saint Père bénit affectueusement les nouveaux convertis de leur réception au sein [de l'Église], et prie le Seigneur de leur accorder l'abondance de toute grâce. Prière d'exprimer à tous et chacun des deux communautés la plus profonde et plus affectionnée sympathie ²⁸. »

Dom Columba Marmion débarque sur l'île le lendemain. Il propose que les moines de Caldey soient admis dans l'immédiat comme

oblats séculiers de Maredsous avant d'effectuer leur noviciat canonique - condition nécessaire pour prononcer valablement des vœux de religion.

Le 5 mars, « la communauté fit sa soumission formelle à l'Église catholique. Agenouillés autour du Père Abbé Ælred, au milieu du chœur, [les moines] firent leur profession de foi dans l'Église catholique, [récitèrent] leur credo et [abjurèrent] l'hérésie et le schisme en présence de l'évêque [Mostyn] assis devant l'autel ²⁹ ».

Une cérémonie similaire se déroule le surlendemain au monastère de St Bride où 34 des 37 moniales sont à leur tour reçues dans l'Église catholique par l'évêque de Menevia, Mgr Mostyn.

De nombreuses facilités sont accordées aux moines de Caldey pour favoriser leur retour à la communion de l'Église :

- le monastère de Caldey est intégré à l'ordre bénédictin,
- les moines feront leur noviciat sur place et Carlyle à Maredsous,
- seuls certains moines de chœurs seront destinés au sacerdoce ³⁰,
- la communauté adoptera l'habit blanc des cisterciens.

Quant à Dom Marmion, il veillera personnellement sur Dom Ælred. Il l'emmènera à Rome rencontrer saint Pie X (16 mai 1913), l'intégrera au noviciat de Maredsous (juillet 1913), recevra sa profession solennelle à Maredous (29 juin 1914), sera témoin de son ordination sacerdotale à

Maredsous (5 juillet 1914) et de sa bénédiction abbatiale à Caldey (18 octobre 1914).

4. Épilogue

Le sort des communautés de Caldey et de Milford Haven passe bientôt au second plan des préoccupations en raison de la première déflagration mondiale. Carlyle renonce en 1921 à sa charge abbatiale ³¹ et s'exile l'année suivante en Colombie britannique (Canada). Il obtient en 1935 la dispense de ses vœux de religion. L'année suivante, il est incardiné dans le diocèse de Vancouver où il réside et œuvre dans l'apostolat jusqu'en 1951.

De retour en Angleterre en 1951, il devient oblat conventuel de l'abbaye de Prinknash où les bénédictins de Caldey ont déménagé en 1928. Il reçoit en 1953 l'autorisation de faire à nouveau profession solennelle dans la communauté fondée par lui 60 ans auparavant. Il meurt le 14 octobre 1955. Sa dépouille est portée en terre avec les honneurs dus à un Père Abbé bénédictin.

Abbé François Knittel

²⁶ « Camm Bede (1864-1942) : Prêtre anglican converti au catholicisme et reçu dans l'Église catholique à Maredsous, en 1890, sous l'influence de Dom Marmion. Il entra comme moine à Maredsous la même année, fit profession en 1891 et fut ordonné prêtre catholique le 9 mars 1895, à Rome. Durant 17 années (1896-1913), il résida à l'abbaye d'Erdington. [...] Très proche des Bénédictines de Tyburn, il rejoignit l'abbaye de Downside vers la fin de 1913, et fut aumônier militaire pendant la première guerre mondiale. » (Columba Marmion, *Correspondance 1881-1923*, Paris, F.X. de Guibert, 2008, p. 1273).

²⁷ *Lettre de l'abbé Ælred Carlyle à l'évêque Charles Gore*, 22 février 1913.

²⁸ Cf. Mark Tierney, *Dom Columba Marmion. Une biographie*, Paris, Lethielleux, 2000, p. 160.

²⁹ Mark Tierney, *Dom Columba Marmion. Une biographie*, Paris, Lethielleux, 2000, p. 160.

³⁰ Jusqu'en 1913, le monastère de Caldey ne comptait aucun frère lai. Les membres de la communauté étaient tous moines de chœur. Or la législation canonique en vigueur à l'époque dans l'Église exigeait l'ordination sacerdotale des moines de chœur.

³¹ Cf. Ælred Baker, « A spiritual adventure » [communication au 38^e Symposium of Buckfast], 4 avril 2013, p. 6) : « La raison immédiate de son départ de Caldey en 1921 fut un scandale – en fait deux scandales, l'un d'ordre sexuel, l'autre d'ordre financier ».

DOM MARMION, TÉMOIN ET INSTRUMENT DE LA GRÂCE

L'abbaye de Maredsous a publié en 2008 l'intégrale de la correspondance de Dom Columba Marmion répertoriée à ce jour¹. On y découvre un moine fait de chair et d'os, avec ses certitudes et ses doutes, inséré dans l'histoire du monde et de l'Église de son temps, tour à tour primesautier et grave, spirituel et terre à terre, irlandais et belge.

Au détour des lettres et des billets, on croise des personnages connus comme Kant, Loisy, Dom Lambert Beauduin et saint Pie X, on assiste à des événements politiques majeurs tels que la séparation de l'Église et de l'État en France, la Première guerre mondiale et l'insurrection irlandaise d'après-guerre, on pénètre dans l'âme d'un moine et d'un contemplatif soucieux d'enseigner les principes de la vie spirituelle et de la vie religieuse.

Or, sans l'avoir recherché, Dom Marmion va se trouver mêlé à la conversion des communautés bénédictines anglicanes de Caldey et de Milford Haven. En effet, dans sa lettre de rupture avec l'évêque d'Oxford et avec l'anglicanisme, Dom Ælred Carlyle disait son intention d'« inviter Dom Bede Camm, O.S.B., qui n'a pas la moindre idée de ce qui se passe, à venir à Caldey pour nous prodiguer son aide et ses conseils. Je le fais parce que Dom Bede Camm

est un converti lui-même et un bénédictin, mais je ne l'ai jamais rencontré² ».

Moine de Maredsous résidant à l'abbaye d'Erdington, Dom Camm reçoit séance tenante l'autorisation de Dom Marmion pour se rendre à Caldey. Arrivé sur place le 25 février 1913, Dom Camm est rejoint le 3 mars par son Père Abbé qui rendra compte à ses correspondants de son action en faveur de Caldey et de ses moines.

I. Premières impressions

A peine installé, Dom Marmion envoie ses premières impressions au prieur de Maredsous :

« Je viens d'arriver ici et je suis ébloui. L'Abbé et tous ses moines sont charmants. Demain, l'évêque du diocèse (Monseigneur Mostyn) arrive. Ils seront tous baptisés, réconciliés avec l'Église et confirmés. [...] J'ai été reçu par l'Abbé et sa communauté comme si j'étais un ange du ciel. Ils sont tous *unanimes* dans leur foi, et dans leur désir d'être réconciliés avec Rome. L'abbaye est *superbe*. L'Abbé a reçu un leg de 50.000 livres sterling (1.250.000 frs) et comme il a beaucoup de goût, l'abbaye (qui est en construction) est d'une beauté ravissante. Leur chœur est si dévotieux et les autels, les vitraux et les croix etc, d'un goût

cosu et parfait. Ils ont tous l'air si heureux et ont si bonne santé malgré l'abstinence continuelle et le lever à 2 heures du matin³. »

Il poursuit son récit le lendemain sur la même feuille de papier :

« Le Père Bede est infatigable et *personne* n'aurait si bien fait que lui. Il les instruit et les prépare pour la grande cérémonie de demain. Il les a tous gagnés et ils le demandent à grands cris comme maître des novices. Il a fait écrire par chacun une petite autobiographie avec ses motifs pour désirer la conversion etc. Je les ai lues et je suis émerveillé du travail de la grâce dans ces âmes, de leur parfaite souplesse et de leur ferveur. Ils ont le bréviaire monastique. Ils chantent tout l'office très bien. Ils ont beaucoup de travail manuel et artistique (il y a des architectes, ingénieurs, etc. parmi eux) mais ne veulent pas de ministère, excepté pour leurs hôtes et pour les habitants de l'île qui sont tous employés du monastère et deviendront tous probablement catholiques. Comme les Franciscains à Louvain, ils ont une catégorie de solitaires qui travaillent avec la communauté et vont au chœur etc., mais ne parlent **jamais** excepté à l'Abbé. Ils ont 4 heures d'oraison, sont vraiment des âmes d'élite (Il y en a 4 seulement). L'Abbé est un homme remarquable, homme

¹ Columba Marmion, *Correspondance 1881-1923*, Paris, F.X. de Guibert, 2008, 1361 pages. Les extraits de lettres cités plus bas sont tous identifiés par leur destinataire, leur date et la page correspondante dans ce recueil. L'orthographe et la grammaire des originaux ont été respectées.

² Lettre de l'abbé Ælred Carlyle à l'évêque Charles Gore, 22 février 1913.

³ Lettre à Dom Robert Cornet, 3 mars 1913 (p. 578).

d'affaire et de gouvernement, mais aussi homme intérieur et plein de bon esprit. Il a déposé sa croix et son anneau. Il m'a pris pour père et a mis son âme entre mes mains. Il ne demande qu'une chose : connaître et faire la divine volonté. Demain, l'évêque, l'Abbé Butler de Downside et moi, nous allons étudier la situation et voir ce qu'on peut faire. Le Saint Père leur a envoyé une dépêche cordiale et paternelle ; toute l'Angleterre s'émeut. Des centaines de lettres, des articles de journaux protestants accablent l'Abbé. Il s'en moque. Il y aura beaucoup de conversions. Je viens de dire la Sainte Messe dans leur magnifique chœur (l'évêque a donné faculté pour bénir les ornements etc.) et je leur ai donné une conférence, texte *Cantate Domino canticum novum, laus ejus in Ecclesia Sanctorum* : "Chantez à Dieu un nouveau cantique, la louange de Dieu se chante dans l'Église des saints" ⁴. »

2. Réception dans l'Église et perspectives d'avenir

Passées les premières impressions, Dom Marmion décrit les étapes qui jalonnent la vie des convertis à court et à moyen termes :

« Dom Bede et moi nous avons travaillé à la préparation de toute la communauté au grand acte toute la journée du mardi. Chacun a écrit une petite autobiographie, avec les motifs *personnels* de sa conversion, etc. La grâce a été si forte et si abondante que nous les avons trouvés *tous* (à l'exception de 2) *parfaitement* disposés et préparés à leur abjuration. L'Abbé, qui a

tout fait, est admirable d'humilité et d'abnégation. Il a déposé sa croix pectorale et tous les insignes de sa dignité et s'est mis entre mes mains comme un enfant. [...]

« L'évêque et Dom Bede sont partis pour St. Bride Milford Haven où se trouvent les religieuses qui feront leur abjuration demain. J'y vais dimanche. Dom Butler et moi nous allons faire un rapport de toute l'affaire à Rome lors de notre arrivée. Il a proposé et l'évêque, l'Abbé et *tous* ont accepté avec acclamation, que *moi* je devrai prendre la chose en main pour le moment. Ils désirent que je laisse Dom Bede et Dom John ici pour un certain temps pour former les deux communautés et faire les affaires etc. (l'évêque n'a personne). Je ne puis refuser car si la communauté se dissout après sa conversion, ce serait un scandale énorme. Nous pensons que la communauté devrait rester autonome avec moi comme visiteur *ad vitam*, car ils représentent un idéal de vie contemplative qui diffère entièrement des trappistes et en même temps répond aux désirs de beaucoup ⁵. »

A divers correspondants, Dom Marmion fait part de son émerveillement face à l'œuvre de la grâce dans ces âmes :

« C'est *merveilleux* ! Toute une communauté si fervente. L'Abbé viendra à Maredsous pour faire son noviciat. C'est si reposant ici, loin du monde. L'Abbé est *maître absolu* de l'île, l'ayant achetée. [...] Entre nous l'Abbé possède des propriétés qui ont une valeur de 85.000 Livres, 2.125.000 frs. Il a expliqué toute sa position à l'évêque et à moi, se

mettant entre nos mains comme un enfant ⁶. »

« Je suis ici pour aider ces chères âmes à se donner à Dieu : 64 moines et moniales protestants admirables de ferveur et foi ⁷. »

« Ici, Dieu a été admirable : 64 Protestants moines et moniales se sont faits catholiques ⁸. »

« J'ai eu le bonheur de recevoir dans l'Église environ 64 moines et moniales Protestants anglais. Ils sont devenus oblats de Maredsous en attendant que le S. Père avise par rapport à leur avenir. Ils sont très fervents. Leur Abbé viendra faire son noviciat ici à Maredsous. Il a l'intention de m'accompagner à Rome pour recevoir la bénédiction du S. Père ⁹. »

3. Projet de voyage à Rome et sages conseils

Attendu à Rome pour l'élection du futur Primat de la confédération bénédictine, Dom Marmion annonce à ses lecteurs qu'il fera route avec Dom Ælred Carlyle :

« Je serai à Rome pour le 1^{er} mai accompagné de l'Abbé (converti) de Caldey qui désire avoir la bénédiction du S. Père ¹⁰. »

« Je serai à Rome (accompagné de l'Abbé converti de Caldey) vers le 1^{er} mai ¹¹. »

« Je compte arriver à Rome vers le 1^{er} mai pour rencontrer les Abbés de Beuron avant les fêtes du Mont-Cassin. Le Révérendissime Abbé Ælred Carlyle - jadis Abbé

⁴ Lettre à Dom Robert Cornet, 4 mars 1913 (p. 578-579).

⁵ Lettre à Dom Robert Cornet, 6 mars 1913 (p. 579-580).

⁶ Lettre à Dame Cécile de Hemptinne, 6 mars 1913 (p. 581).

⁷ Lettre à Dom Hugues Delogne, 9 mars 1913 (p. 582).

⁸ Lettre à Laure Attout, 10 mars 1913 (p. 582).

⁹ Lettre à Dom Hildebrand de Hemptinne, 17 mars 1913 (p. 583).

¹⁰ Lettre à Dom Ildefonse Schober, 17 mars 1913 (p. 583).

¹¹ Lettre à Dom Luc Heptia, 17 mars 1913 (p. 584).

Protestant de Caldey Island - m'accompagne ¹². »

Ce faisant, il n'oublie pas Dom Camm qui, resté à Caldey, a besoin de ses lumières et de ses encouragements : « Il est impossible d'être en charge dans un monastère sans avoir des soucis et des anxiétés de temps en temps. C'est une partie de la dette que nous payons à Dieu pour sa protection et sa grâce. Des novices sont toujours tentés d'une façon ou d'une autre, mais surtout par des fausses suggestions du démon, *sub specie boni*. Le désir de devenir Chartreux, Trappiste, ou pis que cela est tout à fait classique comme tentation de novice. Veuillez leur dire de ma part que ce serait peu raisonnable, après la manière miraculeuse par laquelle Dieu les a conduits, de former les plans etc. Tout ce qu'ils ont à faire c'est de prier : "Guide-nous lumière d'amour ¹³", et d'attendre jusqu'à ce que Dieu manifeste sa volonté. Je suis convaincu qu'Il désire qu'ils restent ensemble, et que ceux qui quittent se trouveront bientôt en panne, et cesseront de se sentir portés sur le sein de la grâce de Dieu. Si vous jugez utile, je viendrai pour quelques jours lors de mon retour de Rome, et leur dire ce que Rome attend, et ce qu'ils doivent faire ¹⁴. »

Pour faciliter l'intégration de Caldey dans l'ordre bénédictin, Dom Marmion est ouvert à toutes les solutions :

« Il paraît que Frère Ælred est sur le point de placer Caldey sous la surveillance de Dom Gasquet et du E.B.C. ¹⁵. Puisse-t-il en être ainsi.

Dans ce cas, ce qu'il y aurait de mieux à faire pour vous serait de passer immédiatement à la E.B.C. Frère Ælred fera son noviciat à Belmont et Dom Jean nous reviendra. Je n'ai pas encore vu Dom Ælred ; il nous arrivera mardi ¹⁶. »

4. Visite ad limina et entrevue avec saint Pie X

En route vers Rome, Dom Marmion note les délicates attentions dont il fait l'objet de la part de Dom Ælred Carlyle :

« Le Père Abbé de Caldey est aux petits soins et veut tout payer pour moi ¹⁷. »

« A Lucerne, le Père Abbé de Caldey - bien connu - avait tout commandé d'avance. Nous sommes descendus à un magnifique hôtel, donnant sur le lac des 4 Cantons. Après un excellent repas et un bon repos, j'ai dit la Sainte Messe et à 9 heures nous sommes partis par un temps superbe. [...] Après mille difficultés, j'ai trouvé [devant la gare de Rome] une voiture pour laquelle nous avons dû payer 18 frs. Elle nous a conduits d'abord à Saint-Pierre où j'ai célébré dans la crypte sur le corps de Saint Pierre et l'Abbé a communiqué ; c'était son grand désir en arrivant à Rome. Puis nous sommes allés à Saint-Anselme ¹⁸. »

Au terme du chapitre électif des bénédictins, Dom Marmion prévient le prieur de Maredsous qu'il devra rester encore quelques temps à Rome :

« Le Saint Père ne pourra pas recevoir

les Abbés qui vont partir tout de suite, mais il a exprimé le désir de me voir avec l'Abbé de Caldey. Je dois donc attendre ici jusqu'à ce qu'il m'appelle. Je devrai aussi m'occuper des affaires de Caldey et de St Bride, ce qui me tiendra un certain temps à Rome ¹⁹. »

Dès le lendemain, il rend compte de son entrevue avec saint Pie X :

« J'ai eu la joie de voir le Saint Père ce matin. L'audience a commencé à 10h3/4 et a duré environ 20 minutes. Après nous avoir donné son pied et sa main à baiser, il commença à parler en latin de la grande faveur et grâce reçue par l'Abbé et les moines de Caldey.

« Je fis remarquer que cette conversion simultanée était due à leur formation liturgique. Le Saint Père dit qu'il en était bien ainsi, mais ajoute que c'était miraculeux. J'expliquai alors au Saint Père que Frère Ælred allait venir à Maredsous pour son noviciat et qu'après sa profession, nous propositions qu'il soit ordonné dès que je saurai et trouverai qu'il est apte. Le Saint Père a ajouté alors (répétant la même chose plusieurs fois avec insistance) : Nous accordons les plus larges facultés et toutes, toutes les dispenses afin qu'il puisse être ordonné aussitôt après son noviciat, et non seulement pour lui, mais aussi pour ceux de Caldey "car ils n'ont pas besoin d'être très savants pour glorifier Dieu". Il bénit alors Frère Ælred et sa Communauté et promit de prier pour lui ; et tout ceci avec la plus grande gentillesse et tendresse

¹² Lettre à Dom Hartmann Strohsacker, 17 mars 1913 (p. 584).

¹³ Allusion au poème *Lead kindly light* de J.H. Newman.

¹⁴ Lettre à Dom Bede Camm, 11 avril 1913 (p. 589).

¹⁵ Dom Aidan Gasquet a été président de la Congrégation bénédictine anglaise - English Benedictine Congregation - de 1900 à 1912.

¹⁶ Lettre à Dom Bede Camm, 21 avril 1913 (p. 594).

¹⁷ Lettre à Dom Robert Cornet, 1^{er} mai 1913 (p. 596).

¹⁸ Lettre à Dom Robert Cornet, 2 mai 1913 (p. 597).

¹⁹ Lettre à Dom Robert Cornet, 15 mai 1913 (p. 603).

aimante, et spontanéité ²⁰... »

5. Règlement des affaires canoniques

Assailli de préoccupations, Dom Marmion ne laisse pas de suivre pas à pas les affaires de Caldey et de St. Bride.

Primo, les prises d'habit dans les deux communautés :

« J'ai écrit à Monseigneur l'Évêque de Menevia le priant de fixer le 29 ou le 30 pour la prise d'habit à Caldey et St. Bride's, et lui disant d'adresser sa réponse à Maredsous ²¹. »

Secundo, l'érection canonique du monastère de Caldey :

« Une ligne seulement pour vous envoyer la copie des documents reçus de la part de la Congrégation des réguliers. J'ai envoyé l'original à l'Évêque de Menevia. Peut-être feriez-vous mieux de ne pas la montrer au Frère Ælred jusqu'à ce que nous ayons parlé de ces choses avec l'évêque ²². »

Tertio, le noviciat canonique de Dom Carlyle à Maredsous et de ses compagnons à Caldey :

« J'ai voyagé de Londres avec l'évêque de Menevia qui venait ici. Nous avons pu examiner tout en détail. Tout va bien. Le Frère Ælred n'arrivera à Maredsous que vers le 20 juillet devant rencontrer le Duc de Norfolk à Londres etc.

« Dom Grégoire est enthousiaste de l'esprit d'ici. Il a beaucoup gagné sous tous les rapports. Aujourd'hui, par exception, nous avons fait une excursion dans notre steamer (toute

la Communauté, l'évêque etc.) par un temps superbe. Nous avons pris le thé etc. C'était idéal comme union, joie, etc ²³. »

« Un Frère Wilfrid de Caldey vous arrivera vers la fin de la semaine. Je désire qu'il suive le régime du noviciat tout comme le Fr. Ælred. Ça lui fera du bien. J'ai vu D. Grégoire qui va bien, mais il est incapable de tout travail ²⁴. »

6. Ordinations, vœux solennels et bénédiction abbatiale

L'année suivante, Dom Marmion sollicite de saint Pie X la faveur de pouvoir conférer la tonsure et les ordres mineurs à Dom Carlyle :

« Dom Ælred Carlyle, jadis Abbé du monastère anglican de Caldey, qui l'année dernière est revenu dans le sein de l'Église Mère avec ses moines, et qui accomplit un noviciat canonique à l'Abbaye de Maredsous selon les décisions du St Siège, quand il l'aura terminé et qu'il aura reçu les ordres sacrés, il rentrera comme Abbé dans son monastère.

« Le demandeur sachant que l'évêque de Menevia a l'intention de conférer la Tonsure et les Ordres mineurs à certains de ses moines, demande que le novice Ælred puisse également être promu à la première tonsure et aux ordres mineurs, et cela par le demandeur, du fait que le très illustre Évêque de Namur dans le diocèse duquel se trouve situé Maredsous, est temporairement absent du diocèse et que l'Ordinaire du novice, l'évêque de Menevia réside en Angleterre.

« Vu ces faits, l'humble demandeur, demande à Votre sainteté la faculté nécessaire pour promouvoir à la première tonsure et aux quatre ordres mineurs Dom Ælred Carlyle ²⁵. »

Pour le sous-diaconat, la cérémonie est prévue à Namur :

« Le Fr. Ælred a reçu les ordres mineurs de ma main, et il recevra le sous-diaconat le 28 à Namur. Il va très bien et m'inspire grande confiance ²⁶. »

Si la profession solennelle et l'ordination sacerdotale auront lieu à Maredsous, la bénédiction abbatiale se déroulera en revanche à Caldey :

« Comme vous le savez sans doute, le S. Père Pie X m'a confié le P. Abbé Ælred de Caldey pour le former avant sa profession et ordination. Il fera profession solennelle ici le 29 juin en présence de plusieurs membres de sa communauté. Le 5 juillet il sera ordonné prêtre. Il a l'intention de retourner à Caldey au mois d'août et de préparer sa communauté et choisir ceux qu'il croit propres à faire profession. Puis du 8 au 18 octobre, il y aura une retraite à Caldey, pour préparer la communauté pour leur profession, qui aura lieu le 18, et le 19, il sera béni Abbé par l'évêque de Menevia en vertu de facultés spéciales du S. Siège. Or, comme le S. Père m'a confié cette affaire, je ne pourrai convenablement refuser de donner la retraite et d'assister à la bénédiction de l'Abbé ²⁷. »

Il revint à Dom Marmion de préparer les novices de Caldey à leurs vœux et Dom Ælred Carlyle à la bénédiction abbatiale :

« Pour le moment, je donne ici une

²⁰ Lettre à un correspondant inconnu, 16 mai 1913 (p. 605).

²¹ Lettre à Dom Robert Cornet, 30 mai 1913 (p. 610).

²² Lettre à Dom Bede Camm, 16 juin 1913 [date probable] (p. 616).

²³ Lettre à Dom Robert Cornet, 28 juin 1913 (p. 617).

²⁴ Lettre à Dom Robert Cornet, 20 octobre 1913 (p. 636).

²⁵ Lettre à saint Pie X, 28 février 1914 (p. 670).

²⁶ Lettre à Mère Pierre Adèle Garnier, 20 mars 1914 (p. 679).

²⁷ Lettre à Dom Sébastien von Oer, 16 mai 1914 (p. 695-696).

retraite à l'Abbé pour le préparer à sa bénédiction et à 15 de ses moines pour les préparer à leur profession²⁸. »

« Je suis ici pour le moment pour une retraite que je prêche à l'Abbé et à sa communauté avant la bénédiction et la profession²⁹. »

7. Dernière allusion

Alors que Dom Marmion se débat depuis le début de la guerre pour la survie de sa communauté - en partie dispersée et en partie reconstituée en Angleterre - il doit se justifier devant l'Abbé Primat de ses relations avec Caldey :

« Je n'ai jamais pensé à envoyer nos moines à Caldey depuis l'établissement d'Edermine³⁰. Il est possible que j'ai [sic] écrit au P. Abbé Ælred que de bonnes relations

susbsisteraient toujours entre nous, mais c'était une formule de pure politesse. J'ai établi Edermine justement afin de retirer les clercs et moines de Caldey, et des autres milieux où ils auraient perdu l'esprit de notre congrégation. En allant à Caldey j'estime que D. Hildebrand a violé ses vœux d'obéissance et de stabilité³¹. »

Abbé François Knittel

28 Lettre à Jammes Dunne, 9 octobre 1914 (p. 713).

29 Lettre à Benoît Desclée, 17 octobre 1914 (p. 714).

30 « Grand manoir rural dans une propriété proche d'Enniscorthy (Co. Wexford, Irlande). Il appartenait à Sir James Power. Il possédait une chapelle construite par Pugin avec un chœur de 20 stalles. Quand Dom Marmion cherchait un endroit convenable pour installer une vingtaine de ses moines ayant fui la Belgique en 1914, il acheta Edermine avec l'aide financière de la Marquise de Bizien. » (Colomba Marmion, *Correspondance 1881-1923*, Paris, F.X. de Guibert, 2008, p. 1288).

31 Lettre à Dom Fidèle de Stotzingen, 12 mars 1917 (p. 840-841).

LA MORT DANS LES NUAGES

« In my opinion, the important thing is to clear the innocent »
(Agatha Christie, *Death in the clouds*).

1. Nous devons à Jean-Christian Petitfils, dont les travaux sur l'Ancien Régime font autorité, la publication des *Enigmes de l'histoire du monde* (2019), suivies des *Enigmes de l'histoire de France* (2022). Enigmes, c'est-à-dire faits inexplicables ou dont l'explication, même communément admise, n'explique pas tout. La mort de saint Thomas d'Aquin, dont nous célébrons cette année le 750^{ème} anniversaire, ferait-elle partie de ce lot ?

2. Le Père dominicain Charles Boulogne (1911-1969) a soulevé cette question peu anodine, dans le livre paru un an avant sa mort, aux Nouvelles Editions Latines, *Saint*

Thomas d'Aquin ou le génie intelligent. On a certes fait remarquer¹ que le Père n'était pas un historien de métier et que son essai, aussi brillant soit-il, ne saurait se substituer aux biographies scientifiques du Docteur angélique. Les questions restent néanmoins posées, au simple vu des faits, qui parlent et interrogent d'eux-mêmes.

3. L'historiographie héritée du Père Petitot, auteur d'une biographie classique de saint Thomas d'Aquin, accorde une part prépondérante à l'élément mystique dans la mort « sainte et précieuse » de Frère Thomas². Au témoignage de Guillaume de Tocco, le 6 décembre 1273, Frère

Thomas fut ravi en extase alors qu'il célébrait la messe. Depuis, il cessa d'écrire et de dicter, laissant inachevée la troisième partie de la Somme théologique. « Je ne puis plus » aurait-il déclaré à ceux qui s'étonnaient de cette interruption ; « tout ce que j'ai écrit, auprès de ce que j'ai vu, ne me semble plus que de la paille ».

4. C'est précisément ici que les interrogations d'un Père Boulogne gardent toute leur pertinence³. Une grâce divine authentique n'a jamais incité un religieux à manquer à son devoir d'état. Autre est la fatigue, plus ou moins profonde, qu'éprouve l'organisme à la suite du labeur et

1 J.-J. de Santos-Tomas, op. « Histoire des doctrines : le XIIIe siècle » dans *Revue thomiste*, t. 71 (janvier-mars 1971), p. 168-169.

2 S'en fait l'écho l'article de notre confrère l'abbé Claude Boivin paru dans le numéro de mars 2024 du *Courrier de Rome*.

3 Le Père Jean-Pierre Torrel s'interroge encore lui aussi sur ce point, 25 ans après le Père Boulogne, dans son *Initiation à saint Thomas. Sa personne et son œuvre*, Cerf, 1993, p. 430-432.

des interventions exceptionnelles de la grâce, autre la décision d'arrêter de son propre chef une fonction pourtant fixée par l'obéissance. De plus, cette « impossibilité d'écrire quoi que ce soit » (Tocco) n'empêcha pas Frère Thomas de répondre par écrit à une consultation de l'abbé du Mont-Cassin. C'était d'ailleurs le 5 février 1274, alors qu'il était en route vers le concile de Lyon, où l'auraient attendu bien d'autres « pailles ». Aucun exemple historique ne permet d'affirmer que l'Eglise ait jamais canonisé un religieux qui, arguant de visions divines exceptionnelles, s'était de lui-même soustrait à la fonction à lui confiée par ses supérieurs. L'explication donnée par le Père Petitot, pour justifier cette interruption de la carrière enseignante de saint Thomas, est en contradiction avec sa grandeur religieuse. Cela ne met nullement en question l'authenticité de ses extases. Mais c'est à tort qu'on les invoquerait pour justifier cette interruption soudaine de l'enseignement. On pourrait évoquer le cas de saint Jean de la Croix. Mais celui-ci n'était point chargé par obéissance d'enseigner. Et cela change tout. Il en irait différemment si, pour des raisons dont la divulgation n'a pas été jugée utile, les supérieurs avaient ordonné à saint Thomas de cesser tout enseignement. L'histoire est sur ce point d'un mutisme absolu. On ne peut pas y suppléer, mais l'honnêteté

historique exige quand même l'examen du motif transmis par la tradition avec une tranquillité invraisemblable. Là où l'histoire sort de son mutisme, en tout cas, c'est lorsque trois ans à peine après le rappel à Dieu de saint Thomas, le 7 mars 1277, son œuvre devait essayer l'opprobre d'une condamnation portée par l'évêque de Paris, Etienne Tempier. « A chacun de conclure ... et de comparer »⁴.

5. Pourquoi ne pas avouer, dès lors, que, au lieu d'une explication, nous nous trouvons en réalité ici face à une énigme, dont la solution ne devrait pas nécessairement résider dans la propre vie mystique d'un futur saint canonisé ?

6. Observons aussi que saint Thomas reçoit l'ordre de se rendre au concile de Lyon début janvier 1274. En termes dithyrambiques, les biographes de l'ordre des Frères Prêcheurs proclament combien il eût été impensable que le Pape Grégoire X éloignât du concile la « plus illustre lumière de la chrétienté ». Cela confirme indirectement qu'à Naples saint Thomas n'avait rien perdu de son extraordinaire vigueur. Il n'est que de vérifier le tableau des œuvres d'alors. En moins d'une année et demie, il composa une quantité de commentaires scripturaires et philosophiques égale à celle de ses deux ans de séjour parisien, plus les

milliers de pages des quatre-vingt-dix premières questions de la Tertia Pars, sans parler des consultations écrites. L'individu capable d'un pareil tour de force ne saurait passer pour un homme fini. Il était dans sa quarante-huitième année. Alors, pourquoi ce silence inopiné de Frère Thomas ?

7. Le concile de Lyon fut convoqué le 31 mars 1272 par le Pape Grégoire X et s'ouvrit le 7 mai 1274. Dans le contexte de la préparation de ce concile, le Grand Maître de l'Ordre des Prêcheurs, Humbert de Romans, répondit à une consultation du Pape, le 11 mars 1273. Cette réponse insiste sur la compétence exceptionnelle de Frère Thomas, qui devrait justifier sa convocation au concile. Cette recommandation survient 9 mois avant l'extase du 6 décembre, suite à laquelle l'Aquinat déclarerait, aux dires de Guillaume de Tocco : « Je ne puis plus ».

8. Pourquoi ? ... La mort de saint Thomas paraît ainsi entourée de circonstances énigmatiques, comme d'autant de nuages.

Abbé Jean-Michel Gleize

⁴ Boulogne, p. 178.

Courrier de Rome

Responsable : Bernard de Lacoste Lareymondie

Mensuel - Le numéro : 4€; Abonnement 1 an (11 numéros)

France 40€ - ecclésiastique 20€ - de soutien 50€, payable par chèque à l'ordre du Courrier de Rome

Étranger 50€ - ecclésiastique 20€ - de soutien 60€, payable par virement

Référence bancaire : IBAN : FR76 1027 8060 3000 0205 5530 123 - BIC : CMCIFR2A

Adresse postale: BP 10156 - 78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Site : www.courrierderome.org

Sur le site internet vous pouvez consulter gratuitement les numéros du *Courrier de Rome*, mais aussi acheter nos livres et publications (expédition sous 48 h, tous pays, paiement sécurisé)